



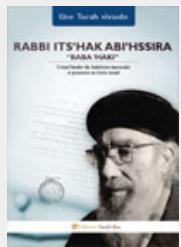
Traité Yebamot

Michna 2 - Chapitre 5

כיצד: עשה מאמר ביבמתו, ונתן לה גט צריכה ממנו חליצה;
עשה מאמר, וחילץ צריכה ממנו גט. עשה מאמר, ובבעל הרי זו
כמצותה.

Comment cela ? Si quelqu'un s'est engagé vis-à-vis de sa belle-sœur, puis qu'il divorce avec elle, il faut aussi qu'il fasse 'Halitsa'. Si, après l'engagement il a fait 'Halitsa', il lui faut aussi divorcer avec elle. Si après l'engagement, il a eu des rapports avec elle, il a accompli la Mitsva comme il se doit.

Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"



Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions